



CONTRAT DE LOCATION

Gîte « La Maison du Sabotier »

9, rue de l'Etang - 35140 Saint Aubin du Cormier

Entre le PROPRIETAIRE	et	le LOCATAIRE
SCI LES MOYNETTES 9, allée de la Pierre 01480 ARS SUR FORMANS - France Tél 06 82 59 09 66 ou 06 22 25 83 58 Email : contact@gite-dusabotier.com Web : www.gite-dusabotier.com Remise des clés : CLAIRE au 06 10 14 34 62		Nom Prénom Adresse Code postal Ville Pays Tél fixe..... Tél portable E-mail Combien de personnes ? Nbre adultes : Nbre enfants -18 ans : Personnes supplémentaires au-delà de la capacité d'accueil (si accord préalable du propriétaire)

Semaine du .../.../.... à partir de **16 heures** au .../.../.... à **10 heures**

Week-end du .../.../.... à partir de **18 heures** au .../.../.... à **16 heures**

La capacité maximale du gîte est de 9 personnes.

Le montant de la location est fixé à € et comprend toutes les charges et la taxe de séjour.

En garantie, **une caution de 800 €** par chèque est exigée du locataire (qui lui sera renvoyé sous 3 semaines) après vérification de la location sous déduction des éventuelles détériorations ou du coût de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Il est aussi demandé un chèque de **caution « ménage » de 120 €** (renvoyé après vérification).

Le locataire doit obligatoirement être assuré en Responsabilité Civile (extension villégiature).

Le solde du séjour doit être intégralement payé 15 jours avant la date d'arrivée sous peine d'annulation de cette location. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé. **Le propriétaire doit recevoir en même temps les 2 chèques de caution et l'attestation d'assurance.**

L'état inventaire de fin de location doit être identique à celui du début de location. Tout manquant doit être signalé et payé. **Les animaux ne sont pas acceptés.**

La location prendra effet si le locataire retourne, dans un délai de 15 jours, les 2 exemplaires du présent contrat dûment datés et signés à l'adresse de la SCI LES MOYNETTES et accompagnés des arrhes (25 % du montant) par chèque établi à l'ordre de la SCI LES MOYNETTES. Au-delà de ce délai, cette proposition de location sera annulée. Ces précisions étant nécessaires, nous vous remercions pour votre confiance et nous vous souhaitons un agréable séjour.

J'ai pris connaissance des conditions générales de cette location (en page 2) et déclare être d'accord sur les termes du contrat. Le présent contrat est établi en 2 exemplaires.

Fait à le .../.../....

Fait à le .../.../....

Signature du Locataire

faire précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »

Signature du Propriétaire

NE PAS OUBLIER de signer la page 2

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

- 1- Le solde de la location doit être versé au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée.
- 2- Dépôt de garantie (caution) + caution « ménage » et inventaire (état des lieux)
Un dépôt de garantie ou caution, du montant indiqué au présent contrat, est demandé par le propriétaire. Cette caution sera restituée dans un délai de 3 semaines, déduction faite des éventuelles détériorations, dégâts, pertes ou mauvais entretien des lieux. Si le montant de la caution ne couvre pas les frais de réparation, le propriétaire vous demandera une indemnisation complémentaire.

Un inventaire ou état des lieux sera effectué par le propriétaire ou son représentant au début et à la fin de votre séjour. L'état de propreté sera constaté dans l'état des lieux. **Le locataire s'engage à rendre le gîte aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée. En cas de non-respect de cette condition, le propriétaire encaissera le chèque de caution « ménage ».**
- 3- Assurance
Le locataire est tenu d'être assuré par un contrat de type villégiature ou par un contrat spécifique car il est présumé responsable de tous les dommages survenant de son fait (incendie, dégât des eaux...).
- 4- En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.
- 5- Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser le propriétaire ou son représentant.
- 6- Dans le cas d'une location de dernière minute, le locataire devra payer la totalité de la location à son arrivée.
- 7- Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil indiquée et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de percevoir une majoration.
- 8- Les animaux ne sont pas acceptés.
- 9- La taxe de séjour est payée par nos soins à la Communauté de Communes Liffré-Cormier.

CONDITIONS D'ANNULATION

- 1- En cas d'annulation de la location par le locataire, les acomptes restent acquis au propriétaire, sauf si ce dernier trouve un locataire pour la même période et le même prix.
- 2- En cas d'annulation de la location par le locataire, les sommes dues sont les suivantes : de 45 à 31 jours avant l'arrivée : 25 % du montant total de la location, de 30 jours à 15 jours : 50 % et de à partir de 14 jours : 100 %.
- 3- Le locataire doit se présenter le jour mentionné sur le contrat. Un délai de 24 heures est accordé. Passé ce délai et sans avis notifié au propriétaire, la location est automatiquement annulée et le gîte remis en location. Les sommes versées demeurent acquises au propriétaire.
- 4- En cas d'annulation de la location par le propriétaire, le locataire recevra le double de l'acompte qu'il a versé sauf cas de force majeure dûment justifié.

Signature du Locataire

faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »